



COURSES AMICALES DU VENDREDI (FFR) Instructions de course (IC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

Dorval Qc Canada
24 MAI – 31 AOÛT 2024

1 RÈGLES

1.1 Consultez les *Instructions de course standards* du Yacht-Club Royal Saint-Laurent ([ICS](#)).

2 CHANGEMENTS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Consultez les [ICS](#).

3 COMMUNICATIONS AVEC LES COMPÉTITEURS

3.1 Consultez les [ICS](#).

3.2 Les bateaux qui participent à leur première saison des FFR peuvent arborer un pavillon ou chiffon jaune.

4 CODE DE CONDUITE

4.1 Consultez les [ICS](#).

5 SIGNAUX ÉMIS DU RIVAGE

5.1 Consultez les [ICS](#).

6 DÉSHERBAGE DES BATEAUX

6.1 Consultez les [ICS](#).

7 PROGRAMME DES COURSES

7.1 Horaire détaillé:

Date	Courses amicales du vendredi	heure
17 mai	Colloque - FFR	18h30
24 mai – 23 août	Course	18h30
28 juin	Course poursuite	18h30
31 août	Course poursuite	13h00

7.2 Le signal d'attention pour la première course du vendredi est à 18h30.

7.3 Pour la course poursuite du 28 juin, le signal d'attention est à 18h30. Lors de la réunion des barreaux de 17h00 à 17h30, la responsable Emma Brittain Boisvert ou le co-responsable Gerard Melki fournira à chaque bateau un temps de départ précis.

7.4 Pour la course poursuite du 31 août, le signal d'attention est à 13h00. Lors de la réunion des barreaux de 11h30 à 12h00, la responsable Emma Brittain Boisvert ou le co-responsable Gerard Melki fournira à chaque bateau un temps de départ précis.

8 PAVILLONS DE CLASSE

8.1 Le pavillon de classe est « F » (Foxtrot)



COURSES AMICALES DU VENDREDI (FFR) Instructions de course (IC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

9 AIRE DE COURSE

- 9.1 L'aire approximative du parcours de course est située à l'ouest de la bouée AD 18 sur le lac Saint-Louis.

10 PARCOURS

- 10.1 Les parcours de course sont illustrés dans *FFR IC Addenda A – Parcours*. L'ordre et le sens dans lequel les bouées doivent être contournées sont aussi indiqués.
- 10.2 Avant le signal d'attention, le bateau comité signaleur indique le parcours choisi en hissant le pavillon numérique 1 ou 2.

11 BOUÉES

- 11.1 Les bouées suivantes peuvent être utilisées: cylindres gonflables jaunes, tétraèdres oranges, ballons oranges, les bouées gouvernementales pour les courses poursuites et les bouées ARVSL/SLVYRA pour les courses poursuites.

12 LE DÉPART

- 12.1 Consultez les [ICS](#).
- 12.2 Le comité de course peut décider d'offrir un second départ pour les compétiteurs qui préfèrent éviter le premier départ. Si un deuxième départ est offert, une annonce sur la voix VHF 77 sera effectuée. Un compétiteur peut choisir le départ qui lui convient.

13 CHANGEMENT DE LA PROCHAINE ÉTAPE D'UN PARCOURS

- 13.1 Consultez les [ICS](#).

14 L'ARRIVÉE

- 14.1 Consultez les [ICS](#).

15 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

- 15.1 Consultez les [ICS](#).

16 TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLES

- 16.1 Le *Temps limite bouée 1*, le *Temps limite* d'une course et la *Fenêtre de temps* pour compléter une course sont indiqués dans le tableau suivant :

Temps limite bouée 1	Temps limite	Fenêtre de temps
45 minutes	2 hours	45 minutes

- 16.2 Si aucun bateau n'a contourné la bouée 1 avant l'expiration du *Temps limite bouée 1*, la course sera abandonnée.
- 16.3 La *Fenêtre de temps* est le temps qu'un bateau prend pour compléter la course une fois que le premier bateau de sa classe complète le parcours. Les bateaux qui ne complètent pas le parcours avant le *Temps limite*, et ne s'étant pas retirés de la course, pénalisés ou ayant subi une réparation, se verront attribuer le score *Time Limit Expired* (TLE) sans séance d'instruction. Un bateau ayant obtenu un score TLE obtiendra un score équivalent



COURSES AMICALES DU VENDREDI (FFR) Instructions de course (IC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

- au nombre de points du dernier bateau ayant terminé avant l'expiration du *Temps limite* plus 1. Ceci change RCV 35, A5.1, A5.2 et A10.
- 16.4 Le fait de ne pas se conformer au *Temps limite* ne peut faire l'objet d'une demande de réparation. Ceci change RCV 62.1(a).

17 DEMANDE DE RÉCLAMATION

- 17.1 AUCUNE demande de réclamation n'est acceptée pour les FFR. Ceci change les [ICS](#).

18 POINTAGE

- 18.1 RCV 90.3 Pointage: remplacé par un système de pointage haut. Ceci change les [ICS](#). Le système est décrit comme suit:
- 18.2 Une course doit être complétée pour constituer une série. Les trois pires pointages seront retirés des résultats finaux. Le plus haut pointage détermine le gagnant.
- 18.3 Un pointage de 15 points est acquis pour la participation à une course (se présenter pour une course équivaut à une participation).
- 18.4 Le gagnant d'une course reçoit 15 points pour sa participation et un pointage additionnel égal au nombre de bateaux qui ont terminé la course. Le deuxième reçoit 15 points pour sa participation et un pointage additionnel égal au nombre de bateaux qui ont terminé la course moins 1. Le troisième reçoit 15 points pour sa participation et un pointage additionnel égal au nombre de bateaux qui ont terminé la course moins 2. Le quatrième reçoit 15 points pour sa participation et un pointage additionnel égal au nombre de bateaux qui ont terminé la course moins 3, etc.

19 RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 19.1 Consultez les [ICS](#).

20 GESTION DES REBUTS

- 20.1 Consultez les [ICS](#).

21 PRIX

- 21.1 Un prix sera attribué aux 5 meilleurs bateaux. À la CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE VOILE annuelle du YCRStL, le trophée Frank Edward Collins sera remis au gagnant.

22 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

- 22.1 Consultez les [ICS](#).

23 ASSURANCE

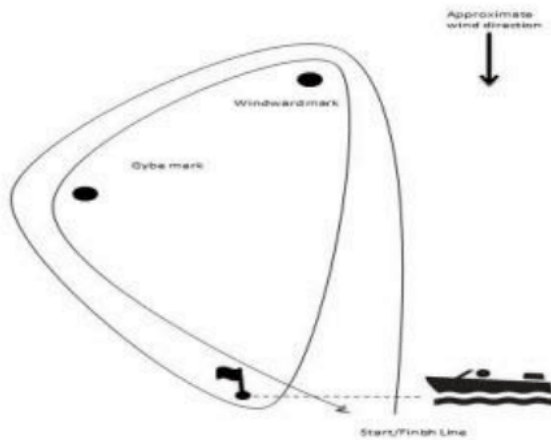
- 23.1 Consultez les [ICS](#).



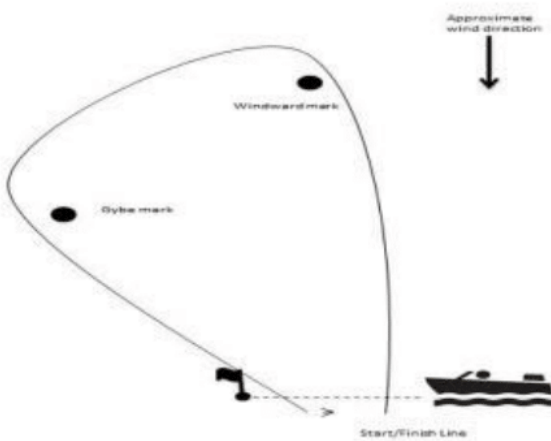
COURSES AMICALES DU VENDREDI (FFR) Instructions de course (IC)

YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

FFR IC ADDENDA A – PARCOURS



Course 1
2 triangles



Course 2
1 triangle